



FLASH INFO

Commune de Somme-Vesle

MAIRIE DE SOMME-VESLE

Place du 8 mai 1945

51460 SOMME-VESLE

Tel : 03 26 66 67 60

Mail : commune.sommevesle@wanadoo.fr

facebook

Mairie de Somme-Vesle



<http://www.somme-vesle.fr>

Permanences Mairie :

Mercredi 10h-12h

Déchetterie de Courtisols :

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 9h-11h45

Jeudi : 9h-11h45/13h30-18h

Samedi : 9h-11h45/13h30-18h

Ramassage des déchets :

Poubelles noires => mercredi

matin, semaines paires

Poubelles jaunes => mardi

matin semaines paires

Comité des fêtes



comitedesfetessommevesle@gmail.com

Secrétariat et permanence



Les permanences changent ! Il n'y aura plus de permanence le mardi soir et le jeudi matin durant les mois d'été.

Dernière permanence du jeudi : le 10 juillet.

A compter de la semaine d'après, la permanence se tiendra **le mercredi matin, de 10h à 12h.**

Eglise

A partir du **mercredi 16 juillet**, l'entreprise Coanus viendra terminer les travaux sur le clocher, c'est-à-dire poser la croix et la girouette.

Durant quelques jours la configuration de la circulation sera la même que l'an dernier : **Rue de Vesle barrée de 7h à 18h** entre le foyer rural et le haut du carrefour vers la rue du château.

Pensez-donc bien à garer votre voiture d'un côté ou de l'autre afin de ne pas être bloqué au moment de partir le lendemain !!

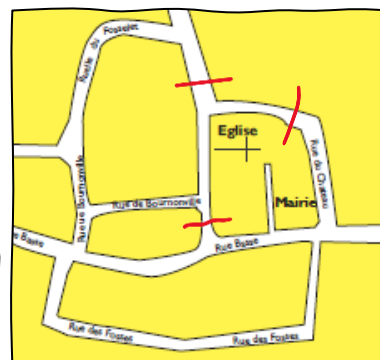
Juillet-Août 2025

Scolarité

Pourriez-vous nous renvoyer en Mairie la feuille scolarisation ci-jointe, complétée ?

Il s'agit de connaître la population de la commune en âge d'être scolarisée.

N'hésitez pas à répondre car cela permet aussi à la Mairie de procéder à la remise de cadeaux de Noël et de cartes cadeaux pour les rentrées en 6^{ème}.



Fête patronale

La Fête patronale aura lieu le week-end du 20 et 21 septembre.

Il n'y aura pas de vide-greniers cette année.

Secrétaire

Changement de secrétaire à la Mairie !
Constance doit s'en aller pour rapprochement familial.



« C'est à regret que je quitte le poste de Somme-Vesle et je remercie tous les habitants du village pour leur tolérance envers mes erreurs de débutante et pour leur gentillesse. C'était un premier poste formidable, tant au niveau de l'équipe de la Mairie que de la relation que j'ai eue avec les habitants.

J'ai apprécié observer la vie agricole du village, écouter les histoires de M. Rouvier, vivre des moments joyeux lors des rassemblements, ou de panique lorsque la croix du clocher s'est repliée devant nos yeux !

Merci à la famille Janin et à la famille Rouvier pour votre gentillesse, merci Messieurs Arnould, Lallement et Macquart pour votre participation au bulletin municipal, merci Akim pour votre aide, M. Vincent et Karine pour vos attentions.

Merci à tous pour votre accueil !

Enfin, merci aux enfants du village pour leurs lettres de Noël spontanées et drôles que je transférais sans tarder au Pôle Nord !»

Mme Nancy Saint Juvin, secrétaire de mairie confirmée, a été recrutée pour prendre le poste.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'habitant qui donne de son temps pour nettoyer l'Eglise du village !

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr



DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE

DE SOMME-VESLE

ENQUETE

SCOLARISATION

Comme chaque année, nous avons besoin, à diverses fins (Contributions de la Mairie, activités du comité des fêtes, Convention de partage de données avec la CAF), des informations précises sur la scolarisation de vos enfants pour la nouvelle année scolaire.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-joint, complété avec l'inscription de **TOUS VOS ENFANTS MINEURS** (y compris ceux qui ne sont pas scolarisés), si possible par retour de courrier et **au plus tard le lundi 28 juillet 2025.**

Si votre enfant entre en 6^{ème} et est non redoublant, merci d'envoyer un mail avant le **lundi 28 juillet** 2025 à commune.sommevesle@wanadoo.fr avec nom/prénom adresse et numéro de téléphone afin qu'il reçoive sa carte cadeau de rentrée de 50€.

Le Maire,

Freddy MELLET



COUPON-REPONSE

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

ADRESSE PRECISE DU RESPONSABLE LEGAL :

NUMERO DE TELEPHONE :

MAIL :

NOMS/PRENOMS DES ENFANTS	DATES DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE	CLASSE 2025-2026	COURS LE MERCREDI oui/non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Mairie de SOMME-VESLE pour la base de données population. La base légale du traitement est l'intérêt légitime.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Maire, adjoints, Secrétaire de Mairie.

Les données sont conservées pendant toute la durée de votre résidence dans la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la commune de Somme-Vesle : commune.sommevesle@wanadoo.fr / 03 26 66 67 60

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.